

## **BUREAU EXÉCUTIF TÉLÉPHONÉ**

MARDI 28 MARS 2017 - 18H00 - 19h25

Présent(s)	BAUDRAND Jacky, BIGOT Pierre, CHABANNES Emmanuel, DUPONT Anne-Charlotte, GEFFROY Christine, GOSSE Cédric, LESCURE Philippe, PY Alexandre, SOIN Patrick, VIDIL Andrée.
Invité(s)  à titre consultatif	BIGNET Frank (DTN), FRITSCH Guillaume (Directeur Adjoint), HARRISON Jessica (membre du Board de l'ITU), SAINT-JEAN Bernard (Directeur Général)
Absent(s) excusé(s)	

\*\*\*\*\*\*\*

Conformément aux points 2.3.2.1.1., 2.3.2.2.4. et 2.3.2.2.5. des statuts fédéraux :

- "Le Bureau Exécutif est l'organe de droit commun de la F.F.TRI..
- Le Bureau Exécutif ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents, dont au moins deux membres parmi le Président, le secrétaire général et le trésorier général.
- Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante."

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présents, dont au moins deux membres parmi le Président, le secrétaire général et le trésorier général, le Président, Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

\*\*\*\*\*\*\*

- 1. Fonctions des membres du Bureau Exécutif
- 2. <u>Délégation des attributions en matière disciplinaire</u>
- 3. Commission Nationales et chargés de mission
  - 3.1. Proposition de suppression de commissions
  - 3.2. Proposition de création de commission / de fonction de chargé de mission
  - 3.3. Mise en place d'un comité d'éthique et de déontologie
  - <u>3.4. Proposition de modification du texte régissant le fonctionnement et les missions des</u> Commissions Nationales
- <u>4.</u> <u>Calendrier prévisionnel des réunions fédérales</u>
- 5. Réforme des statuts
- 6. Représentation fédérale sur les Grandes Epreuves Fédérales
- 7. Membre français du Board de l'ITU invité à tous les BE/CA/AG avec voix consultative
- 8. Informations / Questions diverses
  - 8.1. Procédure de recrutement d'un-e DTN
  - 8.2. Grille de prix D1
  - 8.3. Procédure d'expulsion des locaux squattés
  - 8.4. Destockage trifonction
  - 8.5. Tenues protocolaires



#### 1. Fonctions des membres du Bureau Exécutif

Tous les membres du BE ont été élus lors par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 19 mars dernier, mais seuls les postes de Secrétaire Général (Pierre BIGOT) et de Trésorier Général (Emmanuel CHABANNES) ont été nominativement pourvus. Le Président LESCURE présente les fonctions confiées aux 7 autres membres du BE :

- Vice Président en charge de la Communication, du Marketing et des Relations Extérieures : Jacky BAUDRAND
- Vice Présidente en charge du Sport santé et du Médical : Anne-Charlotte DUPONT
- Vice Président en charge des Relations avec les ligues régionales et les territoires & délégué aux Affaires Disciplinaires : Cédric GOSSE
- Vice Président en charge du Haut Niveau et de la Formation : Patrick SOIN
- Vice Président en charge de la Vie Sportive : Alexandre PY
- Secrétaire Générale Adjointe : Christine GEFFROY
- Trésorière Générale Adjointe : Andrée VIDIL

## 2. Délégation des attributions en matière disciplinaire

Le 2ème alinéa du point 1) du Règlement Intérieur fédéral précise que "Les attributions du Président en matière disciplinaire peuvent être déléguées à un Vice Président qu'il désigne directement".

Le Président LESCURE fait savoir qu'il délègue ses attributions en matière disciplinaire au Vice-Président Cédric GOSSE.

## 3. Commission Nationales et chargés de mission

## 3.1. Proposition de suppression de commissions

Conformément au point 2.4.5. des statuts fédéraux, le Président de la Fédération peut supprimer toute commission, tout groupe de travail, toute fonction de chargé de mission après avis consultatif du Bureau Exécutif.

Le Président LESCURE propose la suppression des commissions suivantes :

- Commission Nationale des Affaires Internationales
- Commission Nationale Emploi Formation
- Commission Nationale de la Communication et du Marketing
- Commission Nationale Outre Mer
- Commission Nationale Haut Niveau
- Commission Nationale Développement Durable
- Commission Nationale Santé Loisir Bien-être Animation
- Commission Nationale Jeunes
- Commission Nationale Féminine
- Commission Nationale Paratriathlon

Le BE émet un avis favorable et le Président LESCURE confirme la suppression des commissions listées ci-dessus.



## 3.2. Proposition de création de commission / de fonction de chargé de mission

Conformément au point 2.4.5. des statuts fédéraux :

- le Président de la Fédération décide de la création de toute commission, groupe de travail, fonction de chargé de mission pour encadrer un aspect particulier de la Fédération.
- Les Présidents de Commissions et les Chargés de Missions sont nommés par le Président de la Fédération.

Le Président LESCURE informe les membres du BE de la création :

- de la Commission Nationale des Athlètes de Haut Niveau
- des fonctions de "chargé-e de mission" ci-dessous :

Prospective 2020-2028 **Didier SERRANO Affaires Internationales** Dominique FRIZZA Formation Daniel BOISSIERE Féminine et Mixité Séverine PUCHE Raid Hervé SIMON Outre Mer Eric SAEZ Jeune Loic MENTRE Paratriathlon Luc BOURON Gestion des officiels fédéraux et des labellisations Pascal GODEL

Animation et Chronométrie

Développement Durable Jean-Marc GROSSETETE

Développement

Performance Olympique et Paralympique 2020

Santé Bien-être Loisir Animation

Agnès FANJAUD

Thierry SAMMUT

Patrick POULET

Nouvelles pratiques, SwimRun A définir

Le Président LESCURE informe les membres du BE de la nomination de :

- Bertrand MEYER à la présidence de la Commission Nationale de la Réglementation Sportive
- Me Jean-Louis PITON à la présidence de la Commission Nationale de Surveillance des Opérations Électorales
- Alain COURPRON à la présidence de la Commission Nationale Financière
- Christophe LEGRAND à la présidence de la Commission des Epreuves Nationales
- Thomas MANTELLI à la présidence de la Commission Nationale d'Arbitrage
- Thierry SAMMUT à la présidence de la Commission Nationale Sportive

Conformément au point 2.2 du Règlement Médical, le Président de la Commission Nationale Médicale est nommé par le Président de la F.F.TRI.. Le Président LESCURE informe les membres du BE de la nomination du Dr Claude MARBLE à la présidence de la **Commission Nationale Médicale**.

Conformément à l'article 6 du Règlement Disciplinaire Relatif à la lutte contre le dopage, "Les membres des organes disciplinaires, y compris leur président, sont désignés par les instances dirigeantes de la fédération". Le Président LESCURE propose aux membres du BE de désigner le Dr François L'HUISSIER à la présidence de la **Commission Nationale Disciplinaire de 1ère Instance de Lutte contre le Dopage.** 

Les membres du BE valident cette proposition à l'unanimité.

La nomination du Président de l'organe disciplinaire d'appel sera proposée ultérieurement.



Conformément au point 1.1.1. du Règlement Disciplinaire actuellement en vigueur, "le Président de la F.F.TRI. nomme le Président de la CND". Le Président LESCURE informe les membres du BE de la nomination de Jacques LAPARADE à la présidence de la **Commission Nationale de Discipline.** 

### 3.3. Mise en place d'un comité d'éthique et de déontologie

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, rappelle que la <u>loi</u> <u>n°</u> <u>2017-261</u> du 1<sup>er</sup> mars 2017 visant à préserver l'éthique du sport, à renforcer la régulation et la transparence du sport professionnel et à améliorer la compétitivité des clubs impose la mise en place pour le 31 décembre 2017 au plus tard :

- une charte d'éthique et de déontologie conforme aux principes définis par la charte prévue à l'article L. 141-3 du code du sport
- un comité doté d'un pouvoir d'appréciation indépendant, habilité à saisir les organes disciplinaires compétents et chargé de veiller à l'application de cette charte et au respect des règles d'éthique, de déontologie, de prévention et de traitement des conflits d'intérêts.

Le Président LESCURE propose aux membres du BE la création d'un **Comité d'Éthique, de Déontologie et de Citoyenneté** et d'en confier la présidence à Dominique SAGARY.

Les membres du BE approuvent cette proposition à l'unanimité.

# 3.4. Proposition de modification du texte régissant le fonctionnement et les missions des Commissions Nationales

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, propose au BE d'adopter l'actualisation du document régissant le fonctionnement et les missions des Commissions Nationales :

- tenant compte de la dernière évolution des statuts (changement de nom BE/CA, création des commissions par le président, etc etc)
- intégrant la suppression de commissions décidée ci-dessus
- précisant que la révocation d'un-e président-e de commission peut intervenir par courrier postal ou par courrier électronique
- précisant que la démission d'un-e membre de commission peut être signifiée par courrier postal ou par courrier électronique
- intégrant la mise à jour du nom et des missions de la Commission Nationale de la Réglementation **Sportive** :
  - Elaborer les textes fédéraux, les préparer et les soumettre pour avis et approbation au Bureau Exécutif, au Conseil d'Administration ou à l'Assemblée Générale fédérale.
  - Elaborer la Réglementation Sportive et la soumettre pour avis et approbation à l'instance compétente
  - Toute demande de modification des différents textes fédéraux relative à la Réglementation Sportive doit être nominative, argumentée et soumise avant le Conseil d'Administration de juin de l'année en cours.
  - o S'assurer de la cohérence des textes en accord avec les demandes du prescripteur.
  - Étudier les demandes de dérogations motivées à la Réglementation Sportive pour la saison en cours et les valider éventuellement
  - Étudier les demandes d'application de la Réglementation ITU en lieu et place de la Réglementation Sportive Française sur une épreuve agréée par la F.F.TRI. mais non labellisée par l'ITU ou l'ETU, et les valider éventuellement



- Étudier les demandes de dérogations motivées à la Réglementation ITU pour la saison en cours, et les valider éventuellement.
- intégrant la mise à jour du nom de la Commission Nationale des Grandes Épreuves qui devient la Commission des Epreuves Nationales.
- intégrant la suppression de la mission "dérogation à la RGF" initialement confiée à la Commission nationale Sportive et dorénavant confiée à la Commission Nationale de la Réglementation Sportive.

Les membres du BE valident à l'unanimité le texte régissant le fonctionnement et les missions des Commissions Nationales.

Une nouvelle mise à jour de ce document sera proposée lors du prochain BE pour y intégrer la Commission Nationale des Athlètes de Haut Niveau et les missions qui lui seront dévolues.

## 4. Calendrier prévisionnel des réunions fédérales

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, présente pour information le calendrier prévisionnel des réunions fédérales :

#### 2017

- vendredi 07 avril 2017 10h30/17h BE PHYSIQUE
- vendredi 21 avril 2017 09H00/18h30 BE PHYSIQUE
- samedi 22 avril 2017 09H30/17H00 RÉUNION DES CLUBS DE D1
- vendredi 19 mai 2017 10H/16H30 BE PHYSIQUE
- vendredi 19 mai 2017 17H/20H00 CA OUVERT AUX LR PARTIE 1
- samedi 20 mai 2017 08H30/17H SUITE DU CA OUVERT AUX LR
- mardi 27 juin 2017 18H BE TEL
- vendredi 08 septembre 2017 14H/19H BE PHYSIQUE
- samedi 09 septembre 2017 08H30/12H30 BE PHYSIQUE
- mardi 19 septembre 2017 18H CA TEL
- mardi 26 septembre 2017 18H CA TÉL (RS) suite si nécessaire
- samedi 30 septembre 09H/17H CA PHYSIQUE
- vendredi 27 octobre 2017 14H/19H CA PHYSIQUE
- samedi 28 octobre 2017 10H00/12H AG EXTRAORDINAIRE
- vendredi 17 novembre 2017 SOIREE REUNION PRÉSIDENTS DES LR
- samedi 18 novembre 2017 RÉUNION DES PRÉSIDENTS DE LR FUSION DES LR
- vendredi 15 décembre 2017 14H/19H BE PHYSIQUE
- samedi 16 décembre 2017 08H30/12H30 BE PHYSIQUE

#### 2018

- vendredi 19 janvier 2018 10H/18H BE PHYSIOUE PARIS
- vendredi 02 mars 2018 18H BE TEL VALIDATION DES COMPTES
- vendredi 09 mars 2018 14H/19H BE PHYSIQUE
- samedi 10 mars 2018 09H/17H CA OUVERT AUX LR
- samedi 07 avril 2018 09H/17H ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
- dimanche 08 avril 2018 09H30/11H30 CA OUVERT AUX LR (à confirmer)

#### 5. Réforme des statuts

Le Président LESCURE confie à Pierre BIGOT, Secrétaire Général, la conduite de la réforme des statuts. Le calendrier de validation de ces travaux à d'ores et déjà été intégré dans le calendrier prévisionnel des réunions disponible ci-dessus.



### 6. Représentation fédérale sur les Grandes Epreuves Fédérales

Jacky BAUDRAND, Vice Président en charge de la Communication, du Marketing et des Relations Extérieures, sera le représentant fédéral sur le championnat de France jeunes Duathlon 2017 qui aura lieu à Bondoufle le dimanche 2 avril.

## 7. Membre français du Board de l'ITU invité à tous les BE/CA/AG avec voix consultative

Le Président LESCURE fait savoir que Jessica HARRISON, membre français du Board de l'ITU, sera invitée avec voix consultative à toutes les réunions de Bureau Exécutif, Conseil d'Administration et aux Assemblée Générales Fédérales.

## 8. Informations / Questions diverses

#### 8.1. Procédure de recrutement d'un-e DTN

Le Président LESCURE fait savoir qu'il a adressé un courrier à Mme la Directrice des Sports afin que le processus de recrutement d'un nouveau DTN soit lancé.

## 8.2. Grille de prix D1

Patrick SOIN, Vice Président en charge du Haut Niveau et de la Formation, fait savoir qu'il a été interpelé par des clubs car la grille de prix de la D1 n'avait pas été communiquée. Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général, rappelle que la Réglementation Sportive précise que "La grille de prix est communiquée aux clubs dès validation du budget fédéral par l'Assemblée Générale Fédérale". Dans la mesure où le budget prévisionnel a été adopté lors de l'AG du 18 mars dernier, ce dernier précise que le montant des grilles de prix est identique à celui versé l'an passé et que les montants peuvent être communiqués aux clubs de D1 de Triathlon et de Duathlon.

## 8.3. Procédure d'expulsion des locaux squattés

Jacky BAUDRAND, Vice Président en charge de la Communication, du Marketing et des Relations Extérieures, rappelle que l'expulsion des occupants sans droit ni titre de nos locaux pourra intervenir à tout moment à compter du 1<sup>er</sup> avril et qu'il faudra veiller à ce que ces derniers ne reviennent pas s'installer.

Le Président LESCURE remercie Jacky BAUDRAND, Pierre BIGOT et Emmanuel CHABANNES d'effectuer les choix des options nécessaires à la sécurisation de nos locaux.

#### 8.4. Destockage trifonction

Jacky BAUDRAND, Vice Président en charge de la Communication, du Marketing et des Relations Extérieures, fait savoir qu'une opération de déstockage des trifonctions "Elite" et "Club France" est lancée sur notre boutique en ligne.

### 8.5. Tenues protocolaires

Compte tenu du changement de partenaire équipementier, Cédric GOSSE, Vice Président en charge des Relations avec les ligues régionales, les territoires souhaite savoir si de nouvelles tenues protocolaires seront fournies aux aux élus en représentation fédérale.



Le Président LESCURE précise que ce sujet est actuellement à l'étude en partenariat avec l'équipementier du CNOSF (LACOSTE).

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

\*\*\*\*\*\*

Philippe LESCURE – Président

Pierre BIGOT – Secrétaire Général